

**Renouvellement partiel du Conseil de l'ENSI Poitiers  
Collège Usagers**

-----

**Scrutin du 7 décembre 2017**

Proclamation des résultats

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté n° 280-15 en date du 13 novembre 2015 du Recteur de l'Académie de Poitiers, Chancelier des Universités de Poitou-Charentes, relatif à la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu les Statuts de l'ENSI Poitiers ;
- Vu l'arrêté électoral du 13 novembre 2017 portant renouvellement partiel du Conseil de l'ENSI Poitiers ;
- Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du 7 décembre 2017 ;
- Vu l'avis favorable du Comité électoral consultatif en date du 11 décembre 2017 ;
- Vu l'ensemble des pièces et documents électoraux ;

**Article 1<sup>er</sup> : Examen des procès-verbaux :**

Nombre de sièges à pourvoir	<b>6</b>
Nombre d'électeurs inscrits	470
Nombre de votants	145
Nombre de bulletins blancs ou nuls	9
Suffrages valablement exprimés	136
Quotient électoral (nombre suffrages / nombre sièges)	22,67

Une liste déposée et validée, ayant obtenu :

Liste	Nombre de voix	Répartition des sièges		
		Répartition à la proportionnelle	Répartition au plus fort reste	Sièges entiers
<i>ELEVES ENSI Poitiers</i>	136	6	<i>Sans objet</i>	<b>6</b>

**Article 2 : Proposition d'attribution des sièges :**

<i>ELEVES ENSI Poitiers</i>			
Manon Lagardere	Titulaire	Madeleine Denis	Suppléante
Thibaut Delhomme	Titulaire	Dan Bensousan	Suppléant
Solène Motteau	Titulaire	Julie Salve	Suppléante
Kévin Vandenesse	Titulaire	Fabien Durieu	Suppléant
Candice Meyer	Titulaire	Myriam Boucher	Suppléante
Florent Folio	Titulaire	Quentin Hecquet	Suppléant

**Article 3 : Proclamation – Election :**

Le Président de l'Université de Poitiers proclame élus les candidats désignés à l'article 2.

**Article 4 : Affichage – Publication :**

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ENSI Poitiers et publiés au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 11 décembre 2017

Le Président de l'Université de Poitiers,

Yves JEAN

P/le Président de l'université  
et par délégation,  
Le Directeur des affaires juridiques

Nirmal NIVERT

